

Formulaire de réclamation

Garantie de satisfaction



Une qualité convaincante

Nous sommes tellement confiants dans la qualité de nos lentilles de contact que nous vous remboursons si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait de vos nouvelles lentilles de contact ACUVUE®.†

Comment vous faire rembourser

Contactez tout d'abord votre praticien pour discuter de votre problème et fixer un rendez-vous, si nécessaire.

Si, après avoir rendu visite à votre praticien, vous n'êtes toujours pas entièrement satisfait, complétez le formulaire de réclamation ci-dessous et renvoyez-le à l'adresse indiquée, accompagné de votre bon d'achat et de 75% restants des lentilles de contact achetées.

La garantie de satisfaction couvre uniquement le coût des lentilles de contact. Les frais d'ajustement ou de consultation, ainsi que la solution de nettoyage ne donnent pas droit à un remboursement.

L'offre est uniquement valable pour les habitants de la Belgique et du Luxembourg.



Formulaire de réclamation

Veillez remplir le formulaire et le renvoyer accompagné du bon d'achat et du reste des lentilles de contact dans leur emballage d'origine à Garantie de satisfaction ACUVUE®.

Vous pouvez télécharger l'étiquette de retour pour une expédition gratuite sur acuvue.com/fr-be/acuvue-comfort-promise/

Type de lentilles de contact

ACUVUE® OASYS MAX 1-Day	ACUVUE OASYS® 1-Day for ASTIGMATISM	☐ ACUVUE OASYS® for ASTIGMATISM
ACUVUE® OASYS MAX 1-Day MULTIFOCAL	1-DAY ACUVUE® MOIST	ACUVUE® OASYS MULTIFOCAL
ACUVUE® OASYS MAX 1-Day for ASTIGMATISM	1-DAY ACUVUE® MOIST for ASTIGMATISM	ACUVUE® VITA®
ACUVUE® OASYS MAX 1-Day MULTIFOCAL for ASTIGMATISM	1-DAY ACUVUE® MOIST MULTIFOCAL	ACUVUE® VITA® for ASTIGMATISM
ACUVUE OASYS® 1-Day	ACUVUE OASYS®	

Motif d'insatisfaction:

Nom:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Pays:

Numéro de téléphone:

Nom du titulaire:

Numéro de compte:

Nom et adresse du praticien:

Numéro de téléphone du praticien (s'il est connu):

Nombre de boîtes de lentilles de contact ACUVUE® achetées:

Date d'achat:

Montant de la réclamation:

Vérifiez que vous avez répondu à toutes les questions pour éviter un retard de traitement de votre réclamation.

† Veuillez également consulter les conditions générales ci-dessous. Pour connaître l'intégralité des conditions générales, veuillez consulter notre site Web à l'adresse acuvue.com/fr-be/. Pour plus d'informations sur l'usure, les soins et la sécurité appropriés, contactez votre professionnel de la vue et lisez le mode d'emploi disponible sur le site Web d'ACUVUE® : acuvue.com/fr-be/

Conditions de participation : 1. Les instructions font partie des conditions. 2. La garantie de satisfaction s'applique uniquement aux lentilles de contact des marques ACUVUE® achetées en Belgique au du Luxembourg. 3. Une seule réclamation par personne. 4. Les réclamations seront uniquement traitées si vous avez informé votre praticien que vous n'êtes pas satisfait. 5. Les frais d'examen oculaire ou d'autres prestations de services ne sont pas inclus dans cette offre, ni le prix de la solution de nettoyage. 6. Tous les remboursements seront virés sur votre compte. Tenir compte d'un délai de traitement de 30 jours. 7. Toutes les demandes devront être faites dans les 6 mois qui suivent l'achat. 8. Les coupons de participation portant des coordonnées inexacts ou incomplètes et les coupons endommagés, photocopiés ou illisibles ne seront pas honorés. Le cachet de la poste n'est pas un accusé de réception. 9. Johnson & Johnson Vision ne peut en aucun cas être tenue responsable des coupons de participation perdus, en retard ou endommagés par la Poste. 10. Toutes les réclamations doivent être accompagnées par un reçu indiquant les lentilles et le prix payé. Seulement un ticket de paiement par carte de débit ne suffira pas. 11. Toutes les réclamations concernant des lentilles de contact ACUVUE® doivent être accompagnées d'un minimum de 75% des lentilles achetées, dans leur emballage d'origine et sous des blisters intacts. 12. Les réclamations peuvent être soumises pour, au maximum, la quantité de lentilles nécessaire pour un an. Cette quantité est basée sur le schéma de remplacement recommandé. 13. Vos données sont utilisées conformément à la Loi sur la protection des données personnelles. 14. Vos droits légaux restent garantis. 15. L'offre est uniquement valable pour les habitants de la Belgique et du Luxembourg. 16. Organisateur: Johnson & Johnson Vision, Computerweg 14, NL-3821 AB, Amersfoort.

Toutes les lentilles de contact ACUVUE® sont dotées d'un filtre UV de Classe 1 ou 2 pour protéger la cornée contre les effets nocifs des rayons UV qui pénètrent dans l'œil. Les lentilles de contact absorbant les UV ne peuvent PAS se substituer aux lunettes de protection contre les UV comme les lunettes de ski ou de soleil car elles ne recouvrent pas l'intégralité des tissus oculaires. Continuez de porter une protection oculaire absorbant les UV conformément aux directives de votre ophtalmologiste/opticien.

ACUVUE®, ACUVUE® OASYS MAX 1-Day, ACUVUE® OASYS MAX 1-Day MULTIFOCAL, ACUVUE® OASYS MAX 1-Day for ASTIGMATISM, ACUVUE® OASYS MAX 1-Day MULTIFOCAL for ASTIGMATISM, ACUVUE® OASYS 1-Day, ACUVUE® OASYS 1-Day for ASTIGMATISM, 1-DAY ACUVUE® MOIST, 1-DAY ACUVUE® MOIST for ASTIGMATISM, 1-DAY ACUVUE® MOIST MULTIFOCAL, ACUVUE® OASYS, ACUVUE® OASYS for ASTIGMATISM, ACUVUE® OASYS MULTIFOCAL, ACUVUE® VITA® en ACUVUE® VITA® for ASTIGMATISM sont des marques de Johnson & Johnson. © Johnson & Johnson 2026. VPAA1076FR-May2026 / 2026PP11648

ACUVUE®



IBRS/CCRI N°: Antwoordnummer 200



Réponse payée / Reply Paid

Pays-Bas / The Netherlands

Hokra

Int. Business Return Service
I.B.R.S. / C.C.R.I Numéro Antwoordnr.200
4200VB GORINCHEM
Nederland



*This is a UPU accepted label for returning goods up to 2kg free of charge to an international reply number.
Please do not charge the customer. See <http://www.upu.int/en/activities/letter-post-development/ibrs.html>*